

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUFFERVILLE
DU 13 FEVRIER 2026**

L'an deux mil vingt-six, le treize février à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune d'Aufferville, régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle Marianne, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bruno MOULIÉ.

Présents : Bruno MOULIÉ, Thierry BRIAND, Cédric HERRERA, Vincent MORISSEAU, Gwenaëlle MORISSEAU, Nathalie TOUZET, Adeline RUFFIGNAC, Patrice GARNIER, Gwenaëlle FASSEU, Thierry VALLERY, Christian BONNICHON.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Absents excusés :

- Benoît MARIE.
- Christine BILLARD a donné pouvoir à Thierry BRIAND
- Kristiane COTTIN a donné pouvoir à Gwenaëlle FASSEU
- Marina BONHOMME a donné pouvoir à Gwenaëlle MORISSEAU

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Madame Gwenaëlle FASSEU.

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2025

Le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents et représentés, le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2025.

2/ VOIRIE – ATTRIBUTION D'UN NUMÉRO

Le maire porte à la connaissance de l'assemblée qu'une demande de numérotation a été adressée à la commune pour la parcelle cadastrée section A n° 837.

Compte tenu de l'implantation de cette parcelle et dans un souci de cohérence de la numérotation, il est proposé de lui attribuer le numéro 10 bis, rue des Canes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'attribuer le numéro 10 bis, rue des Canes, à la parcelle concernée.

3/ CHAMBRE D'AGRICULTURE – DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

Le maire informe l'assemblée que ce point est reporté en raison de la prochaine réunion de l'association foncière de remembrement d'Aufferville. Les membres seront consultés à cette occasion.

4/ TABLEAUX DES PERMANENCES – ELECTIONS MUNICIPALES

Le maire informe le conseil municipal qu'en vue des prochaines élections, il est nécessaire d'établir les tableaux des permanences pour la tenue des bureaux de vote.

Le conseil municipal procède à l'organisation des permanences.

5/COMPTABILITE – POINT FINANCIER :

Le maire informe le conseil municipal qu'en raison d'un problème rencontré avec le logiciel HELIOS, actuellement inaccessible, il n'a pas été possible de présenter les éléments financiers habituels.

Un point financier relatif aux dépenses d'investissement est néanmoins communiqué, rendant compte des investissements réalisés en 2025 :

- DECI Busseau : 28 996,80 €
- DECI Jarville : 17 301,60 €
- Décorations de Noël : 3 518,00 €
- Études du presbytère et de l'église : 132 115,45 €

Les demandes de subventions sont actuellement en cours d'instruction auprès des différentes institutions concernant le presbytère et l'église.

L'ordre du jour est épuisé à 22h45

Bruno MOULIÉ,

Maire d'Aufferville.

Gwenaëlle FASSEU,

Secrétaire de séance.

